

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Murin forte pasta

**Type(s) de produit**

TP14: Rodenticides

**Numéro d'autorisation:** CH-2014-0028

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** CH-0008567-0000

---

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Murin Forte Pasta
---------------------------------	-------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Vebi Istituto Biochimico s.r.l.
	Adresse	via Desman, 43 35010 Borgoricco Italie
Numéro de l'autorisation		CH-2014-0028
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		CH-0008567-0000
Date de l'autorisation		21/05/2014
Date d'expiration de l'autorisation		31/12/2026

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Vebi Istituto Biochimico s.r.l.
Adresse du fabricant	Via Desman, 43 35010 Borgoricco (PD) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Vebi Istituto Biochimico srl - Via Desman, 43 35010 Borgoricco (PD) Italie

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Bromadiolone
Nom du fabricant	ACTIVA SRL
Adresse du fabricant	Via Feltre 32 20132 Milan Italie
Emplacement des sites de fabrication	Tezza S.r.l-via Tre Ponti 22 37050 S. Maria di Zevio Italie

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Bromadiolone	3-[3-(4'-Bromo[1,1'-biphenyl]-4-yl)-3-hydroxy-1-phenylpropyl]-4-hydroxy-2H-1-benzopyran-2-one	substance active	28772-56-7	249-205-9	0,005 % (p/p)

### 2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Appât sous forme de pâte (prêt à l'emploi)

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p> <p>H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée { 1:indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger: }.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P308+P313: IF exposed or concerned: Get medical advice/attention.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans au point de vente ou le remettre dans un centre de collecte pour déchets spéciaux.</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans au point de vente ou le remettre dans un centre de collecte pour déchets spéciaux.</p>

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Utilisation 1 - souris – Utilisateurs professionnels sans permis – intérieur**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: house mouse Stade de développement: juvéniles  Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: house mouse Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts  Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: souris - 20-40 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 2 mètres...  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 2 mètres.  Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<b>MURIN FORTE PASTA est fourni sous 2 formes:</b>  <b>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g (i.e. 10g , 12,5 g, 15 g)</b> <b>2. Barquettes en plastique contenant 25,30, 40, 50, 75, 80, 100g</b>

**Emballage: de 1.5 kg à 25 kg.**

**En cas de conditionnement de plus de 10 kg, le produit sera conditionné sous la forme de sachets distincts d'une contenance maximale de 5 ou 10 kg.**

**- Sachets en plastique/ coex/ HDPE/ PE**

**- Boîtes en papier/ carton**

**- Boîtes en papier/carton, avec une enveloppe intérieure en coex/ HDPE/ PE**

**- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE45**

**- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE60**

**Seaux: HDPE**

**OU**

**1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of 100g, 200g, 250g, 500g Secondary packaging:**

**Boîtes en carton 1,5Kg, 3Kg, 5Kg. (exemple 15 envelope of 100g in carton box of 1,5 kg, or 6 envelope of 500 g in carton box of 3 kg)**

**2. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Boîtes en carton of 5Kg, 10Kg, 15Kg, 20Kg, 25Kg.**

**3. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Seaux (HDPE) of 5Kg, 10Kg.**

#### **4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérées et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

- Le port de gants est conseillé.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### 4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

#### 4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

#### 4.2. Description de l'utilisation

**Tableau 2. Utilisation 2 - rats– Utilisateurs professionnels sans permis – intérieur**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: brown rat Stade de développement: juvéniles  Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: roof rat Stade de développement: juvéniles  Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: brown rat Stade de développement: adultes  Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: roof rat Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts  Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100g g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 10 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 5 mètres.  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications:

	<p>Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 10 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 5 mètres.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>MURIN FORTE PASTA est fourni sous 2 formes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g (i.e. 10g , 12,5 g, 15 g)</li> <li>2. Barquettes en plastique contenant 25,30, 40, 50, 75, 80, 100g</li> </ol> <p>Emballage: de 1.5 kg à 25 kg. En cas de conditionnement de plus de 10 kg, le produit sera conditionné sous la forme de sachets distincts d'une contenance maximale de 5 ou 10 kg.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sachets en plastique/ coex/ HDPE/ PE</li> <li>- Boîtes en papier/ carton</li> <li>- Boîtes en papier/carton, avec une enveloppe intérieures en coex/ HDPE/ PE</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE45</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE60</li> </ul> <p>Seaux: HDPE OU</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of 100g, 200g, 250g, 500g Secondary packaging: Boîtes en carton 1,5Kg, 3Kg, 5Kg. (example 15 envelope of 100g in carton box of 1,5 kg, or 6 envelope of 500 g in carton box of 3 kg)</li> <li>2. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Boîtes en carton of 5Kg, 10Kg, 15Kg, 20Kg, 25Kg.</li> <li>3. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Seaux (HDPE) of 5Kg, 10Kg.</li> </ol>

#### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 5 à 7 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

- Le port de gants est conseillé.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### 4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### 4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

#### 4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

#### 4.3. Description de l'utilisation

**Tableau 3. Utilisation 3 - souris / rat - utilisateurs professionnels sans permis - extérieur autour de bâtiments**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Rattus norvegicus  Nom commun: brown rat  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Rattus rattus  Nom commun: roof rat  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Mus musculus  Nom commun: house mouse  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Mus musculus  Nom commun: house mouse  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: Rattus norvegicus  Nom commun: brown rat  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: Rattus rattus  Nom commun: roof rat  Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur

	extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts  Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: rat 100 g, souris 20-40 g. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres..  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Souris Appâts: 20-40 g d'appât par poste d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 2 mètres.  Rats Appâts: 100 g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 10 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	MURIN FORTE PASTA est fourni sous 2 formes: 1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g (i.e. 10g , 12,5 g, 15 g) 2. Barquettes en plastique contenant 25,30, 40, 50, 75, 80, 100g  Emballage: de 1.5 kg à 25 kg. En cas de conditionnement de plus de 10 kg, le produit sera conditionné sous la forme de sachets distincts d'une contenance maximale de 5 ou 10 kg. - Sachets en plastique/ coex/ HDPE/ PE - Boîtes en papier/ carton - Boîtes en papier/carton, avec une enveloppe intérieure en coex/ HDPE/ PE - enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE45 - enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE60  Seaux: HDPE OU  1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of 100g, 200g, 250g, 500g Secondary packaging: Boîtes

	<p>en carton 1,5Kg, 3Kg, 5Kg. (exemple 15 envelope of 100g in carton box of 1,5 kg, or 6 envelope of 500 g in carton box of 3 kg)</p> <p>2. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: envelope of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Boîtes en carton of 5Kg, 10Kg, 15Kg, 20Kg, 25Kg.</p> <p>3. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: envelope of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Seaux (HDPE) of 5Kg, 10Kg.</p>
--	---

#### 4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Les postes d'appâtage doivent être inspectés [pour les souris - au minimum tous les 2 à 3 jours au] [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après le] début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.
- Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.
- Le port de gants est conseillé.

#### 4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

#### 4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

**4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

**4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

**4.4. Description de l'utilisation**

**Tableau 4. Utilisation 4 - Souris et/ou rats – utilisateurs professionnels avec permis pour l'emploi de pesticides - intérieur**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i>  Nom commun: brown rat  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i>  Nom commun: roof rat  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Mus musculus</i>  Nom commun: house mouse  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Mus musculus</i>  Nom commun: house mouse  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i>  Nom commun: brown rat  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i>  Nom commun: roof rat  Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés. Points d'appâtage couverts et protégés pour autant qu'ils offrent le même niveau de protection pour l'homme et les espèces non cibles que postes d'appâtage sécurisés</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Rat Forte infestation: 200 g d'appât par point d'appât. - Faible infestation: 100 g d'appât par point d'appât. Souris 20-40g. Appâtage permanent :100 g</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p>

	<p>Souris Appâts:- Forte infestation 40 g d'appât par point d'appât. - Faible infestation: 20 g d'appât par point d'appât. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 2 mètres.</p> <p>Rats Appâts:- Forte infestation: 200 g d'appât par point d'appât. - Faible infestation: 100 g d'appât par point d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 10 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 5 mètres.</p> <p>Appâtage permanent :100 g</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>MURIN FORTE PASTA est fourni sous 2 formes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g (i.e. 10g , 12,5 g, 15 g)</li> <li>2. Barquettes en plastique contenant 25,30, 40, 50, 75, 80, 100g</li> </ol> <p>Emballage: de 1.5 kg à 25 kg. En cas de conditionnement de plus de 10 kg, le produit sera conditionné sous la forme de sachets distincts d'une contenance maximale de 5 ou 10 kg.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sachets en plastique/ coex/ HDPE/ PE</li> <li>- Boîtes en papier/ carton</li> <li>- Boîtes en papier/carton, avec une enveloppe intérieure en coex/ HDPE/ PE</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE45</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE60</li> </ul> <p>Seaux: HDPE OU</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of 100g, 200g, 250g, 500g Secondary packaging: Boîtes en carton 1,5Kg, 3Kg, 5Kg. (example 15 envelope of 100g in carton box of 1,5 kg, or 6 envelope of 500 g in carton box of 3 kg)</li> <li>2. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of (</li> </ol>

	<p>plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Boîtes en carton of 5Kg, 10Kg, 15Kg, 20Kg, 25Kg.</p> <p>3. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Seaux (HDPE) of 5Kg, 10Kg.</p>
--	---

#### 4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage doivent être inspectés [pour les souris - au minimum tous les 2 à 3 jours au] [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après le] début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Appâtage permanent :

- Lorsque cela est possible, il est recommandé de revisiter la zone traitée toutes les 4 semaines au minimum afin d'éviter de favoriser la sélection d'une population résistante.
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### 4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].
- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Appâtage permanent :

- L'appâtage permanent est strictement limité aux sites présentant un fort potentiel de réinfestation lorsque d'autres méthodes de contrôle se sont révélées insuffisantes.
- La stratégie d'appâtage permanent doit être régulièrement réexaminée dans le contexte d'une lutte intégrée et de l'évaluation du risque de réinfestation.

- Le port de gants est conseillé.

#### **4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### **4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

#### **4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

#### **4.5. Description de l'utilisation**

**Tableau 5. Utilisation 5 - Souris et/ou rats – utilisateurs professionnels avec permis pour l'emploi de pesticides – extérieur autour de bâtiments**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: brown rat Stade de développement: juvéniles  Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: roof rat Stade de développement: juvéniles  Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: house mouse Stade de développement: juvéniles  Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: house mouse Stade de développement: adultes  Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: brown rat Stade de développement: adultes  Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: roof rat Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur

	extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés. Points d'appâtage couverts et protégés pour autant qu'ils offrent le même niveau de protection pour l'homme et les espèces non cibles que postes d'appâtage sécurisés</p> <p>Application directe d'un appât prêt à l'emploi dans le terrier</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Rat Forte infestation: 200 g d'appât par point d'appât. - Faible infestation: 100 g d'appât par point d'appât. Souris 20-40 g. Appâtage permanent :100 g</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Souris Appâts: - Forte Infestation: 40 g d'appât par point d'appât. - Faible infestation: 20 g d'appât par point d'appât. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 2 mètres.</p> <p>Rats Appâts:- Forte infestation: 200 g d'appât par point d'appât. - Faible infestation: 100 g d'appât par point d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 10 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 5 mètres.</p> <p>appâtage permanent :100 g</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>MURIN FORTE PASTA est fourni sous 2 formes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g (i.e. 10g , 12,5 g, 15 g)</li> <li>2. Barquettes en plastique contenant 25,30, 40, 50, 75, 80, 100g</li> </ol> <p>Emballage: de 1.5 kg à 25 kg.</p> <p>En cas de conditionnement de plus de 10 kg, le produit sera conditionné sous la forme de sachets distincts d'une contenance maximale de 5 ou 10 kg.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sachets en plastique/ coex/ HDPE/ PE</li> <li>- Boîtes en papier/ carton</li> <li>- Boîtes en papier/carton, avec une enveloppe intérieures en coex/ HDPE/ PE</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE45</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE60</li> </ul>

	<p>Seaux: HDPE OU</p> <p>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of 100g, 200g, 250g, 500g Secondary packaging: Boîtes en carton 1,5Kg, 3Kg, 5Kg. (exemple 15 envelope of 100g in carton box of 1,5 kg, or 6 envelope of 500 g in carton box of 3 kg)</p> <p>2. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Boîtes en carton of 5Kg, 10Kg, 15Kg, 20Kg, 25Kg.</p> <p>3. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Seaux (HDPE) of 5Kg, 10Kg.</p>
--	--

#### 4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage doivent être inspectés [pour les souris - au minimum tous les 2 à 3 jours au] [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après le] début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Application directe d'un appât prêt à l'emploi dans le terrier

- Les appâts doivent être placés de manière à minimiser l'exposition des espèces non cibles et des enfants.
- Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé.

---

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Appâtage permanent :

- Lorsque cela est possible, il est recommandé de revisiter la zone traitée toutes les 4 semaines au minimum afin d'éviter de favoriser la sélection d'une population résistante.
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.
- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
  
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### **4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants

éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable. - Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Appâtage permanent :

-

- L'appâtage permanent est strictement limité aux sites présentant un fort potentiel de réinfestation lorsque d'autres méthodes de contrôle se sont révélées insuffisantes.
- La stratégie d'appâtage permanent doit être régulièrement réexaminée dans le contexte d'une lutte intégrée et de l'évaluation du risque de réinfestation.
  
- Le port de gants est conseillé.

#### **4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

**4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

**4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

**4.6. Description de l'utilisation**

**Tableau 6. Utilisation 6 rats – utilisateurs professionnels avec permis pour l'emploi de pesticides – Zones ouvertes extérieures et Décharges extérieures**

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Rattus norvegicus  Nom commun: brown rat  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Rattus rattus  Nom commun: roof rat  Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Rattus norvegicus  Nom commun: brown rat  Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: Rattus rattus  Nom commun: roof rat  Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en extérieur</p> <p>Zones ouvertes extérieures et Décharges extérieures</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés. Points d'appâtage couverts et protégés pour autant qu'ils offrent le même niveau de protection pour l'homme et les espèces non cibles que postes d'appâtage sécurisés  Application directe d'un appât prêt à l'emploi dans le terrier</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Rat Forte infestation: 200 g d'appât par point d'appât. - Faible infestation: 100 g d'appât par point d'appât.  Appâtage permanent :100 g</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:  Rats Appâts:- Forte infestation: 200 g d'appât par point d'appât.  - Faible infestation: 100 g d'appât par point d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 10 mètres. En cas de forte infestation, les postes d'appâtage doivent être placés tous les 5 mètres.</p>

	Appâtage permanent :100 g
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>MURIN FORTE PASTA est fourni sous 2 formes:</p> <p>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g (i.e. 10g , 12,5 g, 15 g)</p> <p>2. Barquettes en plastique contenant 25,30, 40, 50, 75, 80, 100g</p> <p>Emballage: de 1.5 kg à 25 kg.</p> <p>En cas de conditionnement de plus de 10 kg, le produit sera conditionné sous la forme de sachets distincts d'une contenance maximale de 5 ou 10 kg.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sachets en plastique/ coex/ HDPE/ PE</li> <li>- Boîtes en papier/ carton</li> <li>- Boîtes en papier/carton, avec une enveloppe intérieures en coex/ HDPE/ PE</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE45</li> <li>- enveloppe plastique : PP MAT20 + PET MET 12 + PE60</li> </ul> <p>Seaux: HDPE OU</p> <p>1. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of 100g, 200g, 250g, 500g Secondary packaging: Boîtes en carton 1,5Kg, 3Kg, 5Kg. (example 15 envelope of 100g in carton box of 1,5 kg, or 6 envelope of 500 g in carton box of 3 kg)</p> <p>2. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Boîtes en carton of 5Kg, 10Kg, 15Kg, 20Kg, 25Kg.</p> <p>3. Sachets individuels en papier de 10 à 15g. Primary packaging: enveloppe of ( plastic: PP + PET + PE45) of 5Kg or 10Kg / Secondary packaging: Seaux (HDPE) of 5Kg, 10Kg.</p>

---

### 4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage doivent être inspectés [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après le] début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
  - Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.
- Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles

Application directe d'un appât prêt à l'emploi dans le terrier

- Les appâts doivent être placés de manière à minimiser l'exposition des espèces non cibles et des enfants.
- Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Appâtage permanent :

- Lorsque cela est possible, il est recommandé de revisiter la zone traitée toutes les 4 semaines au minimum afin d'éviter de favoriser la sélection d'une population résistante.
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.
- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

### 4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].

- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Appâtage permanent :

- L'appâtage permanent est strictement limité aux sites présentant un fort potentiel de réinfestation lorsque d'autres méthodes de contrôle se sont révélées insuffisantes.
- La stratégie d'appâtage permanent doit être régulièrement réexaminée dans le contexte d'une lutte intégrée et de l'évaluation du risque de réinfestation.

- Le port de gants est conseillé.

---

#### **4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### **4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

#### **4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

#### Professionnels sans permis

- Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.
  - Avant de placer un appât, mener un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.
  - Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).
  - Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
  - Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.
  - Envisagez la mise en oeuvre de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
  - Les stations d'appât doivent être placées à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée précédemment (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).
  - Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.
  - Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).
  - Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.
  - L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage.
  - Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.
  - Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.
  - Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit
- Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.
- Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appât à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.
- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable.
- Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant.
- Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de lutte alternative.
  - Retirer tout appât restant ou les postes d'appât au terme de la période de traitement.
- Mode d'emploi «spécifique selon l'appât»:
- Appât en sachets: N'e pas ouvrir les sachets contenant l'appât.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

***When the product is used in single-dose plastic trays, once positioned cut the upper protective film.***

### **utilisateurs professionnels avec permis pour l'emploi de pesticides**

- Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

- Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.)

- Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

- Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).

Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.

- L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage.

- Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

- Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

- L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement.

Cette fréquence doit être compatible avec les recommandations contenues dans le code de bonnes pratiques applicable.

- Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable.

Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

Mode d'emploi «spécifique selon l'appât»:

Appât en sachets: [pour les sachets ne pouvant être vidés - Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât].

***When the product is used in single-dose plastic trays, once positioned cut the upper protective film.***

---

## 5.2. Mesures de gestion des risques

### Professionnels sans permis

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation
  - Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement (par exemple, au moins deux fois par semaine).
  - Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans procéder à une évaluation préalable du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
  - Ne pas utiliser d'appâts contenant des substances actives anticoagulantes en guise d'appâts permanents pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
  - Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer les éléments suivants:  
Le produit ne doit pas être fourni au grand public (par exemple, «à usage professionnel uniquement»).
- Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (par exemple, «à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés uniquement»).
- les utilisateurs doivent convenablement étiqueter les postes d'appâtage avec les informations visées à la section 5.3 du RCP (par exemple, «étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit»).
  - L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.
  - Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.
  - Ne pas nettoyer les postes d'appâtage à l'eau entre deux applications.
  - Eliminer les animaux morts dans un point de collecte local des carcasses d'animaux ou avec les déchets urbains
  - Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

### utilisateurs professionnels avec permis pour l'emploi de pesticides

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].
  - Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la brochure) doivent indiquer clairement que le produit ne doit être délivré qu'à des utilisateurs professionnels formés, disposant d'une certification attestant qu'ils respectent les exigences applicables en matière de formation (par exemple «à l'usage des professionnels formés uniquement»).
  - Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.
  - Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance.
- Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.
- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.
  - Eliminer les animaux morts dans un point de collecte local des carcasses d'animaux ou avec les déchets urbains

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

---

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

- En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;

- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;

- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Ne pas provoquer de vomissement.

En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette [insérer les informations nationales spécifiques]. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique [insérer les informations nationales spécifiques].

Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison [...]».

- Dangereux pour la faune.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale

Rapporter le contenu / récipient et les restes d'appât qui n'ont pas été consommés au point de vente ou le remettre dans un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Le port de gants est conseillé.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

- Durée de conservation: 2 ans.

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.
- Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.